MTQATIFL

NOUVELLES FRONTIERES

**Martinique**

# Cap sur l'île aux fleurs

*Nous avons le plaisir de vous accueillir sur l'un de nos Road Trip.*
*Vous trouverez dans votre programme des renseignements complémentaires vous permettant d'organiser au mieux votre voyage.*

**Valable pour les départs du 01/01/2024 au 04/12/2024 inclus**

**8h45** **-6h en été, -5h en hiver.**

Rythme : **3/5** Histoire & culture : **3/5** Nature : **4/5** *Enfants à partir de 2 ans*

## VOTRE VOYAGE

Au volant de votre voiture, Madinina ou l'île aux fleurs vous dévoilera toutes ses couleurs. Avec des étapes de 3 et 4 nuits, vous aurez le choix entre randonnées, visites, plongée et farniente. Vous découvrirez l'histoire bouleversante de la Martinique, mais aussi sa culture créole, ses jardins enivrants et ses anses idylliques... Comme un parfum de paradis.

### Les *INCONTOURNABLES* Nouvelles Frontières

- La beauté de la presqu'île de la Caravelle et de sa réserve naturelle.
- L'exploration de la faune et la flore maritime dans la baie du Robert.
- La vue imprenable au sommet de la montagne Pelée.
- Les plages authentiques du sud de l'île et la célèbre plage des Salines.

## Jour 1 : France – Fort-de-France – La Trinité

Envol pour la Martinique. Prise en charge du véhicule à l'aéroport. Route vers la région de La Trinité, au nord-est de l'île. Installation pour 3 nuits à la Résidence Villa Bleu Marine (ou similaire).

## Jour 2 : La Trinité et ses alentours

Consacrez votre journée à la découverte de la **presqu'île de la Caravelle**, petit concentré des paysages de la Martinique : bananeraies, prairies parsemées d'arbustes sculptés par les alizées, forêt sèche autour du phare ou forêt tropicale au fond des vallons, mangroves où crabes et poissons pullulent, falaises battues par les vagues, plages abritées au fond des criques... Rien ne manque ! Admirez les **ruines du château Dubuc** situées au bout de la Presqu'île, en surplomb de la Baie du Trésor. S'il s'agit aujourd'hui de quelques ruines disséminées dans un vaste parc, l'endroit fut au cours du 18e siècle la propriété de la riche et puissante famille Du Buc. En 1657, Pierre Du Buc s'installe en Martinique, s'illustre dans la courte guerre qui oppose les Indiens Caraïbes aux colons et reçoit en récompense une concession aux environs de la Trinité, sur laquelle il cultive la canne à sucre et le tabac... Fort de son succès, il rachète dans les années qui suivent les terres environnantes et devient l'un des plus importants propriétaires de la Martinique. C'est à son petit-fils, Louis du Buc du Galion, que l'on doit la construction du Château entre 1720 et 1725. La propriété est habitée par la famille pendant près de 70 ans. Aujourd'hui, le Château Dubuc abrite un petit musée retraçant la vie de ses propriétaires. Vous pourrez aussi parcourir les **sentiers de randonnées** à travers la nature sauvage, ou déambuler dans l'**authentique village de pêcheurs de Tartane** et lézarder sur sa jolie petite plage.

## Jour 3 : La Trinité et ses alentours

Offrez-vous une **sortie en mer dans la baie du Robert** où trônent 10 îlets paradisiaques, entre barrière de corail et fonds blancs, pour une exploration de la **faune et de la flore maritimes**, des plus exceptionnelles.

## Jour 4 : La Trinité – Le Prêcheur (55 km / environ)

Empruntez la route nationale 1 et faites un arrêt au **musée du Rhum de la Distillerie Saint James**, qui retrace toute l'histoire de la **canne à sucre** et du **rhum**. Implantée à Saint-Pierre depuis le 18e siècle, cette distillerie a été transférée à Sainte-Marie suite à l'éruption de la Montagne Pelée en 1902. Encore en activité, elle produit aujourd'hui plus de 3 millions de litres de rhum par an et élabore la plus large gamme de rhums agricoles... Fascinant !
Poursuivez votre visite de la **région de Sainte-Marie** pour apercevoir son **Tombolo**, cette flèche sableuse qui relie l'îlot à la terre ferme. À noter : le Tombolo Sainte-Marie se construit et se défait au rythme des saisons. De novembre à avril, lorsque les houles viennent du nord et qu'elles sont plus énergiques, la flèche sableuse se forme, créant ainsi un chemin vers l'eau peu profonde. À partir d'avril, les alizés s'atténuent et s'orientent dans une direction est à sud-est. Durant cette période, le Tombolo de Sainte-Marie s'érode progressivement.
Faites un arrêt au musée de la banane, situé dans le quartier Fourniols au sein de l'ancienne "Habitation sucrière Limbé", dont la principale activité est depuis 1950 la culture de la banane. Vous y découvrirez les différentes variétés de ce fruit tant apprécié, qui sont plus de 55, ainsi que les secrets de sa culture, les dessous de sa consommation et ses vertus médicinales.
Vous traversez enfin les **villages de Marigot** et **du Lorrain** puis, via la RD10 menant au nord-ouest, vous arriverez au Prêcheur où le Village Pomme Cannelle (ou similaire) vous accueille pour les 3 prochaines nuits.

## Jour 5 : Le Prêcheur

Adepte de randonnée ? L'**ascension de la "Grande Dame du Nord", la Montagne Pelée**, est assurément un "must do" lorsque l'on est en Martinique. Le volcan, haut de 1 397 m, constitue **le point culminant de l'île**. Si la Montagne Pelée présente une apparence tranquille, elle reste un volcan en activité comme le prouvent les sources d'eau chaude situées sur son flanc occidental. Rassurez-vous : la dernière éruption date de 1929 et l'activité souterraine est surveillée en permanence par l'Observatoire du Morne des Cadets.
Au retour, faites un arrêt dans **l'agréable petite ville du Morne-Rouge**, commune la plus élevée de la Martinique, et poursuivez jusqu'à **Saint-Pierre**, classée ville d'art et d'histoire, qui fut totalement détruite en 1902 par l'éruption de la Montagne Pelée. La visite des ruines est une émouvante évocation de la nuée brûlante, des 28 000 morts mais aussi du seul survivant, un prisonnier incarcéré pour ivrognerie : Cyparis. Saint-Pierre était alors la vraie capitale de la Martinique, avant l'essor de Fort-de-France. On l'appelait le "Petit Paris des Antilles" et son théâtre était une copie de celui de Bordeaux. Vous pourrez aussi visiter le musée Franck Perret, qui retrace la catastrophe du 8 mai 1902. Dans ce musée créé en 1933 par Frank Alvord Perret, on peut voir l'imposante cloche de fonte de la Cathédrale Notre-Dame-du-Bon-Port de Saint-Pierre, partiellement fondue et totalement déformée par la chaleur... Un objet témoin de l'incroyable puissance dévastatrice de la nuée ardente qui frappa la ville. Les photos prises avant l'événement permettent aussi de mieux se rendre compte de l'importance de la ville qui comptait alors pas moins de 102 rues.

## Jour 6 : Le Prêcheur

Direction **Le Carbet**, à la découverte du **zoo de Martinique**, membre de l'EAZA et de l'AFdPZ. Dans la plus ancienne habitation de l'île, observez la **faune sauvage** : singes, jaguars, pumas, loriquets, grands fourmiliers et ratons laveurs, parmi des centaines d'autres. Imprégnez-vous de l'histoire du lieu et baladez-vous dans ses deux immenses volières. Un cadre enchanteur, qui vous émerveillera à coup sûr ! Voisine, la **petite plage de l'Anse Latouche** est idéale pour une sortie en snorkeling.

## Jour 7 : Le Prêcheur – Fort-de-France – Sainte-Luce

(70 km / environ)

Route vers le **sud de l'île**. Faites un arrêt à l'incontournable **jardin de Balata**. Admirez ce spectaculaire jardin, organisé autour de l'habitation familiale à l'architecture créole typique, qui abrite plus de 3 000 espèces de plantes tropicales... un véritable chef d'œuvre ! Puis découvrez **Fort-de-France**, son marché et ses monuments historiques, dont la bibliothèque Schœlcher, étonnant bâtiment aux armatures métalliques (sa structure métallique fut d'abord montée à Paris avant d'être transportée jusqu'en Martinique), et la cathédrale Saint-Louis, qui mêle le style roman byzantin et l'inspiration Eiffel avec ses grosses poutres de fer. Flânerie sur le marché coloré où ti punch, épices et doudous sauront convaincre les plus récalcitrants. La gentillesse et la décontraction antillaises invitent en effet à se laisser aller... Poursuivez jusqu'à Sainte-Luce pour un séjour de 4 nuits à la résidence Les Cayalines (ou similaire).

## Jour 8 : Sainte-Luce

**Journée farniente**. Les **jolies plages authentiques**, fréquentées par les locaux, ne manquent pas dans les alentours : l'**Anse Gros Raisin**, **Fond Banane** ou **Corps de Garde**. À 15 minutes de Sainte-Luce, au cœur d'une vallée verdoyante et entourée de champs de canne à sucre, visitez l'authentique **Maison La Mauny**.

## Jour 9 : Sainte-Luce

Direction le **sud-ouest de la Martinique**. Véritable joyau ancré dans la mer des Caraïbes, le **rocher du Diamant** est devenu un véritable symbole de l'île. Cet îlot volcanique qui mesure 175 mètres de haut, situé à 2 kilomètres de la côte, est un espace naturel protégé qui s'observe mais ne se visite pas. Ne manquez pas le point de vue aménagé sur la route départementale 37, qui offre un panorama époustouflant... Empruntez ensuite la jolie route des Anses (RD7), qui vous donnera accès à une succession de **plages** plus **paradisiaques** les unes que les autres : les **Anses d'Arlet**, l'**Anse Dufour**, l'**Anse à l'Âne**... Enfin, offrez-vous une **sortie en catamaran** pour voir toutes ces beautés naturelles de plus près.

## Jour 10 : Sainte-Luce

Explorez le **sud-est** de l'île, en vous attardant sur la célèbre **plage des Salines** avec son sable blanc et ses cocotiers penchés sur la mer aux eaux turquoise. Visitez le **charmant bourg de Sainte-Anne** et promenez-vous dans ses rues piétonnes aux jolies maisons créoles très colorées. Découvrez l'église du village, classée monument historique. D'abord construite au 18e siècle, elle a été détruite par un cyclone en 1817. Reconstruite 7 ans plus tard, elle a ensuite été agrandie à la fin du 19e siècle. Faites également un tour sur le marché du bourg, où vous trouverez beaucoup de souvenirs : bijoux, objets, tissus madras, punchs, épices...

## Jour 11 : Sainte-Luce – Fort-de-France – France (30 km / environ)

Profitez de cette dernière journée pour vous relaxer ou faire vos derniers achats de souvenirs. Route vers l'aéroport de Fort-de-France et restitution du véhicule. Envol pour la métropole. Nuit à bord.

## Jour 12 : Arrivée en métropole

***À noter :*** *L'hébergement étant prévu en résidences hôtelières, les équipements fournis ne seront par conséquent pas toujours identiques.*

# EXTENSION(S) OPTIONNELLE(S)

## Extension balnéaire optionnelle

**Séjour : Club Lookéa Carayou (nous consulter)**

# INFORMATIONS PARTICULIÈRES

**Accueil personnalisé** à l'aéroport de Fort-de-France par notre correspondant PASSION OUTREMER et **assistance sur place** (réunion d'information, permanences à l'hôtel, assistance départ).

**Hébergement**
Les hébergements mentionnés au programme sont donnés à titre indicatif et sujets à changement. Vous serez logés dans le ou les hébergement(s) cité(s) ou similaire(s). Par conséquent, les équipements fournis ne seront pas toujours identiques.
La liste définitive de vos hôtels est disponible environ 15 jours avant départ : demandez-la à votre agence.
Les étapes du road trip peuvent être modifiées ou inversées selon la disponibilité des hébergements.

**Location de voiture**
Nous sommes en partenariat avec plusieurs sociétés de location de voiture, aussi le nom du loueur et la catégorie de voiture vous seront communiqués lors de la remise de votre carnet de voyages.
**Rappel** : à la réservation, le premier voyageur indiqué est le conducteur principal.

# LOCATION DE VOITURE

**Lors du choix de votre véhicule, pensez au volume de vos bagages.**

**Catégorie B - Peugeot 208 ou similaire** - Maximum 3 personnes.
**Catégorie C - Duster ou Peugeot 308 ou similaire** - Maximum 4 personnes.

**La location de voiture comprend :**
• La location de voiture pour une durée de 10 jours.
• L'assurance CDW (COLLISION DAMAGE WAIVER), qui couvre votre responsabilité financière en cas de dommage au véhicule, que la faute vous soit ou non imputable. Cependant, une franchise* non rachetable s'applique en cas d'accident provoqué par le conducteur.
• L'assurance TL (responsabilité civile au tiers), qui couvre la responsabilité du conducteur pour les blessures et les dommages matériels (ceux spécifiés dans les conditions de vente du contrat de location de voiture, que vous signerez lors de la remise de votre véhicule). Elle ne couvre pas les blessures du conducteur ou les dommages causés à la voiture de location. Cette couverture n'est valable que si vous respectez les conditions du contrat de location.
* La franchise correspond à la somme qui reste à votre charge en cas de dommage ou vol du véhicule (de 800 € à 2 400 € selon la catégorie de voiture).
• Le kilométrage illimité.
• L'air conditionné.
• La taxe locale de 8,5 %.

**Le prix ne comprend pas :**
• Le carburant.
• Les options et autres frais payables sur place liés à la location de voiture (conducteur additionnel, assurances complémentaires facultatives, rachat de franchise, équipement supplémentaire, etc.).
• Les suppléments Rachat de franchise super CDW, à partir de 9,00 €/jour/véhicule – Suppression totale franchise STF à partir de 16,00 €/jour/véhicule.
• Les contraventions dues aux infractions au code de la route, les frais de parking.
• Les frais en cas de surclassement ou de changement de catégorie de véhicule.
• La surcharge aéroport de 35 €.

## CONDITIONS DE LOCATION

**Remise du véhicule**
Le nom du loueur vous sera communiqué lors de la remise de votre carnet de voyages.
- Des frais de 25 € s'appliquent pour une livraison ou une restitution du véhicule en dehors des heures d'ouverture du loueur (payable sur place).
(Réservation obligatoire pour une remise en dehors des horaires d'ouverture, numéro de vol indispensable).

- Une carte de **crédit** est obligatoire lors de la prise en charge du véhicule de location (elle doit toujours être au nom du conducteur). Elle permet d'ouvrir le contrat de location. Attention : les cartes de débit ne sont désormais plus acceptées par les loueurs, qui vous refuseront la location. Vérifiez que la mention "**CRÉDIT**" figure bien en petit sur votre carte. Les Visa Electron, les cartes d'achat et les cartes Maestro ne sont pas acceptées comme carte de garantie.

Le véhicule est livré avec le plein et doit être restitué avec le même niveau d'essence qu'au départ. Dans le cas contraire, le loueur vous facturera le carburant au prix public ainsi que des frais de service sur carburant.
Le véhicule doit être restitué dans un état de propreté identique à celui de départ. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage évalués en fonction de l'état du véhicule seront facturés.

**Conducteur**
- Le conducteur doit présenter un permis de conduire français original valide (les photocopies ne sont pas acceptées). Même si vous disposez d'un permis international, le permis de conduire français doit obligatoirement être présenté sur place.
- Le conducteur doit être en possession d'une carte de crédit.
- Le conducteur doit avoir minimum 21 ans et être titulaire du permis depuis plus de 1 an.

**Si vous avez un permis de conduire "nouveau modèle/format carte de crédit", vérifiez sa date d'expiration pour qu'il soit bien valable pendant toute la durée de votre voyage.**

**Caution**
IMPORTANT et OBLIGATOIRE : un dépôt de garantie (ou caution), variable selon la catégorie de véhicule, sera prélevé sur la carte bancaire du conducteur lors de la remise du véhicule.
Le dépôt de garantie a pour but de couvrir totalement ou partiellement les coûts additionnels éventuels durant votre location (jours supplémentaires, frais d'abandon, carburant, dommages, etc.). Vous devez vous assurer de disposer du plafond bancaire nécessaire à ce

prélèvement obligatoire, de de 800 € à 2 400 € selon la catégorie de véhicule choisie.

**Comment calculer votre location ?**
La date de prise en charge du véhicule détermine la saison tarifaire applicable pour l'intégralité de la location. La durée de la mise à disposition du véhicule est calculée par tranche horaire de 24 heures.
En cas de dépassement de la durée initiale de votre location, le paiement des jours supplémentaires s'effectuera sur place sur la base du tarif local. Les suppléments seront prélevés sur la carte bancaire du conducteur.
En cas de restitution du véhicule avant la date prévue, les jours non utilisés ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, que ce soit sur place ou à votre retour.

**Options à régler sur place (liste non exhaustive) :**
- Conducteur additionnel : 35 €/conducteur/séjour. Tout conducteur doit être désigné sur le bon d'échange.
- Jeune conducteur (21 à 23 ans) : 40 € par séjour.
- Siège bébé : 9 € par jour, siège enfant (2-5 ans) : 9 € par jour, siège rehausseur pour enfant (6-12 ans) : 6 € par jour.

**Tous ces suppléments, donnés à titre indicatif, sont susceptibles d'être modifiés sur place sans préavis.**

**IMPORTANT**
**Nous vous conseillons de vérifier votre contrat avant de le signer et d'en conserver précieusement une copie jusqu'à votre retour en France.**

# Martinique

**FORMALITÉS ADMINISTRATIVES***

- **Passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité, obligatoire.**
- **ATTENTION :** passeport obligatoire pour les croisières et pour l'île de Saint-Martin.
- Pensez à vous munir d'une copie de vos certificats et formulaires, ou à les numériser sur votre propre adresse électronique.

- Les **mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire ainsi que d'une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

**FORMALITÉS SANITAIRES**

**Vaccination et/ou traitements conseillés :**

- Vaccinations habituelles à jour (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

*Toutes ces informations, valables pour les ressortissants français, sont données à titre indicatif. Elles peuvent évoluer sans préavis et ne concernent que les vols directs de/vers la France. En cas de transit, certains pays peuvent exiger des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations, merci de vous référer aux formalités en vigueur pour chacune d'entre elles. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du Ministère des Affaires étrangères jusqu'au jour de votre départ.